

12 juin 2020

BANQUE D'ÉPREUVES DUT-BTS – SESSION 2020
CONSIGNES SANITAIRES POUR LES ÉPREUVES ORALES
SE DÉROULANT À L'ENSEA

CONSIGNES AUX CANDIDATS

Principes généraux

Distance minimale d'un mètre entre deux personnes, pas de contact physique.

Port du masque lors de tout déplacement dans le centre.

Consignes générales

En application de ces principes généraux, le décret du 11 mai 2020 définit les gestes barrières à respecter :

- respecter une distance minimale d'un mètre avec toute autre personne ;
- se laver régulièrement les mains ;
- se couvrir systématiquement la bouche en toussant ou éternuant dans son coude ;
- se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle ;
- porter un masque dès lors que la règle de distanciation physique ne peut pas être garantie.

Ces règles sont à respecter par toutes les personnes présentes sur site : candidats, surveillants, personnel d'encadrement, etc.

Afin de respecter au mieux les consignes générales, il est demandé aux candidats de se munir :

- d'un masque par demi-journée ;
- d'un flacon de solution hydroalcoolique ;
- d'un sac plastique pouvant être fermé hermétiquement.
- de leur calculatrice et de leurs stylos (aucun prêt sur place)

Consignes avant et entre chaque épreuve

1 Attente à l'extérieur de l'école

Avant l'ouverture des portes de l'établissement, les candidats doivent porter leur masque et respecter les règles de distanciation.

2 Ouverture des portes à 7h45

Les candidats doivent porter un masque dès leur arrivée à l'ENSEA et lors de tous leurs déplacements. Les candidats doivent respecter les consignes concernant le sens de circulation au sein de l'établissement, le lavage des mains à l'entrée, et toute autre consigne qui leur sera communiquée lors de l'accueil.

À leur arrivée, les candidats présentent leur convocation, et se rendent dans la zone d'attente où ils prennent place aux emplacements désignés leur permettant de respecter 1 m de distance avec leur voisin.

3 Remise des feuilles de passage à partir de 8h00

La feuille de passage est remise aux candidats, cette feuille indique leur numéro de jury et les heures auxquelles ils doivent se présenter aux différentes épreuves. Le numéro de jury, ainsi que la matière permet de se diriger au sein de l'école, à l'aide du fléchage prévu à cet effet.

Un feutre à usage personnel est remis en même temps que la feuille de passage. Le feutre est utilisé pour la composition dans les salles équipées d'un tableau blanc. Les candidats devront conserver ce feutre pour toute la journée.

4 Déplacements au sein de l'école

Les candidats doivent respecter les sens de circulation, et conserver leurs effets personnels (valises, sacs, etc.) à proximité sans entraver la circulation. Ils enfermeront tous leurs déchets (mouchoirs, résidus de nourriture, etc.) dans le sac plastique. Ils devront jeter ce sac dans une poubelle prévue à cet effet ou le rapporteront chez eux.

5 Attente entre chaque épreuve

Pour la première épreuve de chaque demi-journée, ou lorsqu'ils ont terminé une épreuve, les candidats doivent se rendre sans délai devant la salle d'interrogation où ils doivent attendre en restant assis à l'emplacement désigné et en respectant les règles de distanciation.

En cas d'attente importante entre chaque épreuve, ou pour la pause déjeuner, les candidats sont autorisés à quitter l'établissement, mais ils devront être présents devant la salle d'interrogation au moins 10 mn avant l'heure indiquée sur la feuille de passage.

6 Déjeuner

Les possibilités de se restaurer à proximité de l'ENSEA ne peuvent pas être garanties. Les candidats pourront apporter leur propre pique-nique. Un espace intérieur ou extérieur (selon la météo) leur sera proposé, où ils devront continuer à respecter les règles de distanciation.

Consignes aux candidats pendant l'épreuve

Les masques sont obligatoires pendant la durée de l'interrogation. Cependant les candidats ne sont pas tenus de porter un masque pendant la préparation, du moment qu'ils sont assis à plus d'un mètre de la personne la plus proche.

Les candidats doivent se munir de leur propre calculatrice. Aucune calculatrice ne pourra être prêtée pendant l'épreuve.

À la fin de l'épreuve, le sujet d'interrogation est laissé par le candidat dans une bannette ou sac poubelle présents dans chaque salle d'interrogation

Le candidat ne laisse rien dans la salle qui lui appartienne et quitte la salle avec son masque. Pour quitter la salle d'interrogation et gagner l'extérieur, il suit le parcours balisé et respecte la distanciation.

En fin de journée, les candidats sont invités à quitter immédiatement l'établissement, à ne pas stationner à l'extérieur des salles d'examen ou des bâtiments pour ne pas créer d'attroupements.

Le chef de centre peut demander à un candidat qui tousse abondamment d'effectuer ses épreuves dans des conditions particulières.

Un candidat ne respectant pas les consignes sanitaires pourra être immédiatement exclu par le responsable du centre d'examen, sans faire l'objet d'un rappel à l'ordre dès lors que ces consignes auront fait l'objet d'un rappel explicite.